



Avis de Consultation du Public

Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de Mond'Arverne

Période de consultation publique
Du 4 novembre 2019 au 4 décembre 2019 inclus

Publié le 21 octobre

Conformément aux dispositions de l'ordonnance n° 2016-1060 du 3 août 2016

Conformément aux dispositions de la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la Transition Energétique pour la Croissance Verte, Mond'Arverne Communauté a engagé, par décision du 26 juin 2017, l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Ce projet territorial constitue la réponse stratégique et opérationnelle des acteurs socio-économiques du territoire de Mond'Arverne aux problématiques de dérèglement climatique constatées à l'échelle mondiale.

Le projet de PCAET porte une stratégie locale et un 1^{er} plan d'actions sur 6 ans (2020-2025) dont les objectifs sont à horizon 2030 de :

- Réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) du territoire (-40%)
- Réduire les consommations énergétiques du territoire (-24%),
- Développer la part des énergies renouvelables dans la consommation finale du territoire (part portée à 24.2% dans la consommation finale)
- Contribuer à la préservation de la qualité de l'air,
- Préserver la capacité du territoire à séquestrer le carbone,
- Permettre l'adaptation du territoire au changement climatique.

Le projet de PCAET couvre l'ensemble des secteurs d'activités ayant des impacts avérés sur le climat : habitat-résidentiel, agriculture et modes de consommations, économie, transports-déplacements, administration locale, énergies renouvelables.

Conformément aux articles L 122-4 et L 122-17 du code de l'Environnement, le projet est soumis à Evaluation Environnementale.

Le projet de PCAET a été arrêté (adopté une 1^{ère} fois) par les élus de Mond'Arverne Communauté le 16 avril 2019.

Une consultation publique est organisée **du lundi 4 novembre au mercredi 4 décembre inclus** afin de recueillir l'avis du public sur le projet arrêté.

Le dossier soumis à consultation comprend les pièces suivantes :

- Projet de PCAET : diagnostic territorial air-énergie-climat, stratégie à horizon 2030-2050, plan d'actions 2020-2025, Evaluation Environnementale,
- Avis et recommandations de l'Etat sur le projet,
- Réponse de Mond'Arverne Communauté sur le degré de prise en compte des recommandations de l'Etat,

Le dossier est consultable durant la période indiquée ci-dessus :

- En ligne sur le site internet de Mond'Arverne Communauté (www.mond-arverne.fr) : Habiter en Mond'Arverne > Plan climat et énergie 2020-2025
- Sur support papier, au sein des 3 pôles de Mond'Arverne Communauté dans le cadre des horaires d'ouverture au public suivants :

Siège administratif	Pôle services à la population	Pôle développement
ZA Pra de Serre 63960 Veyre-Monton	16, Bd de Beussat 63270 Vic le Comte Lundi, mardi, jeudi, vendredi De 9H00-12H00/14H00-16H30 Mercredi de 9H00 à 12H00	1, rue du Parc 63450 Saint Amant Tallende Du lundi au vendredi De 9H00-12H00/14H00-16H30

Les observations sont à réaliser :

- Par voie numérique sur le site internet de Mond'Arverne Communauté (www.mond-arverne.fr), via le formulaire dédié à cet effet : Habiter en Mond'Arverne > Plan climat et énergie 2020-2025 > Consultation publique PCAET
- Sur un cahier numéroté, mis à disposition du public au sein des 3 pôles, aux adresses et horaires d'ouverture indiqués ci-dessus.

A noter que les observations réalisées hors période de consultation ne seront pas prises en considération.

Renseignements complémentaires :

Michaël GRENOUILLOUX

Mond'Arverne Communauté - Pôle Développement

04 73 39 61 54 - m.grenouilloux@mond-arverne.fr